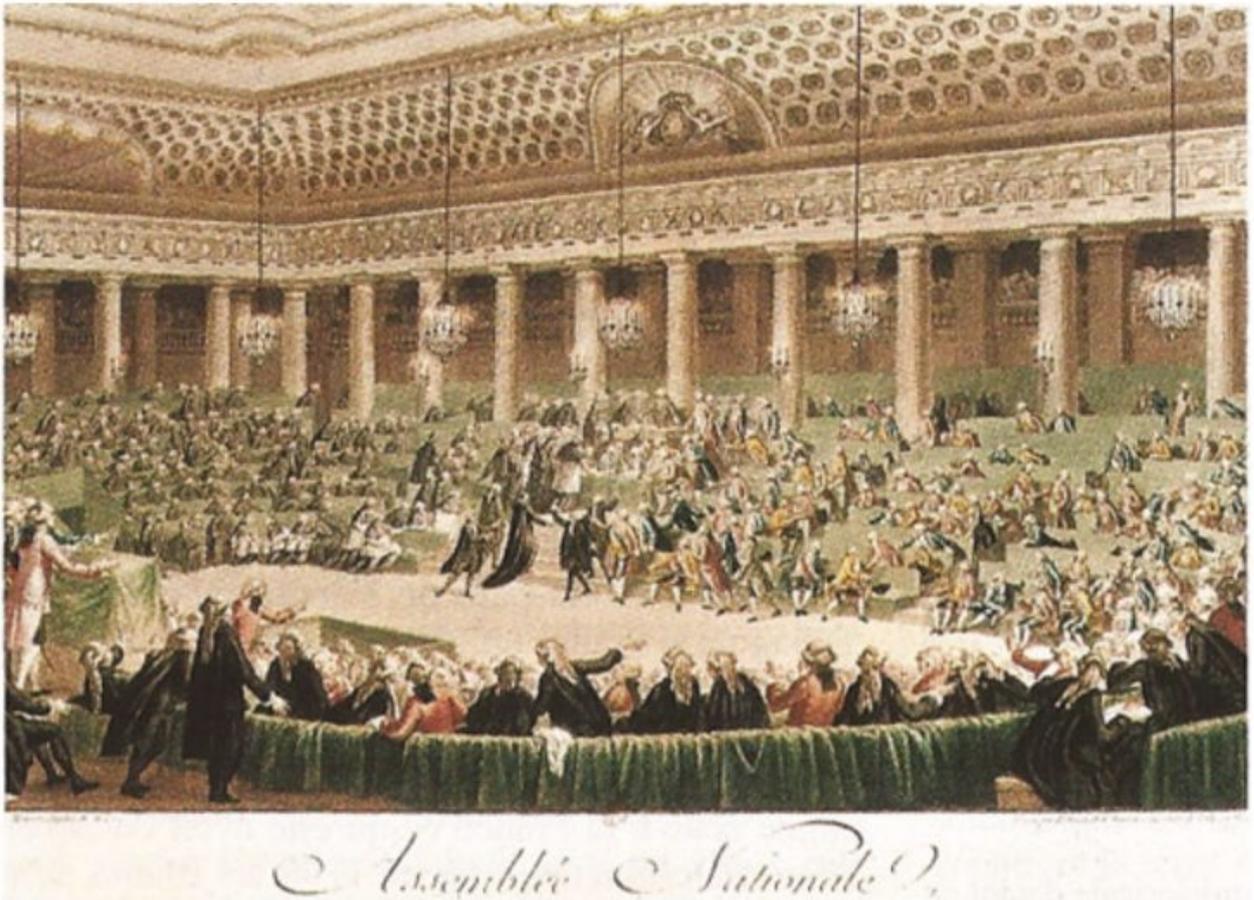
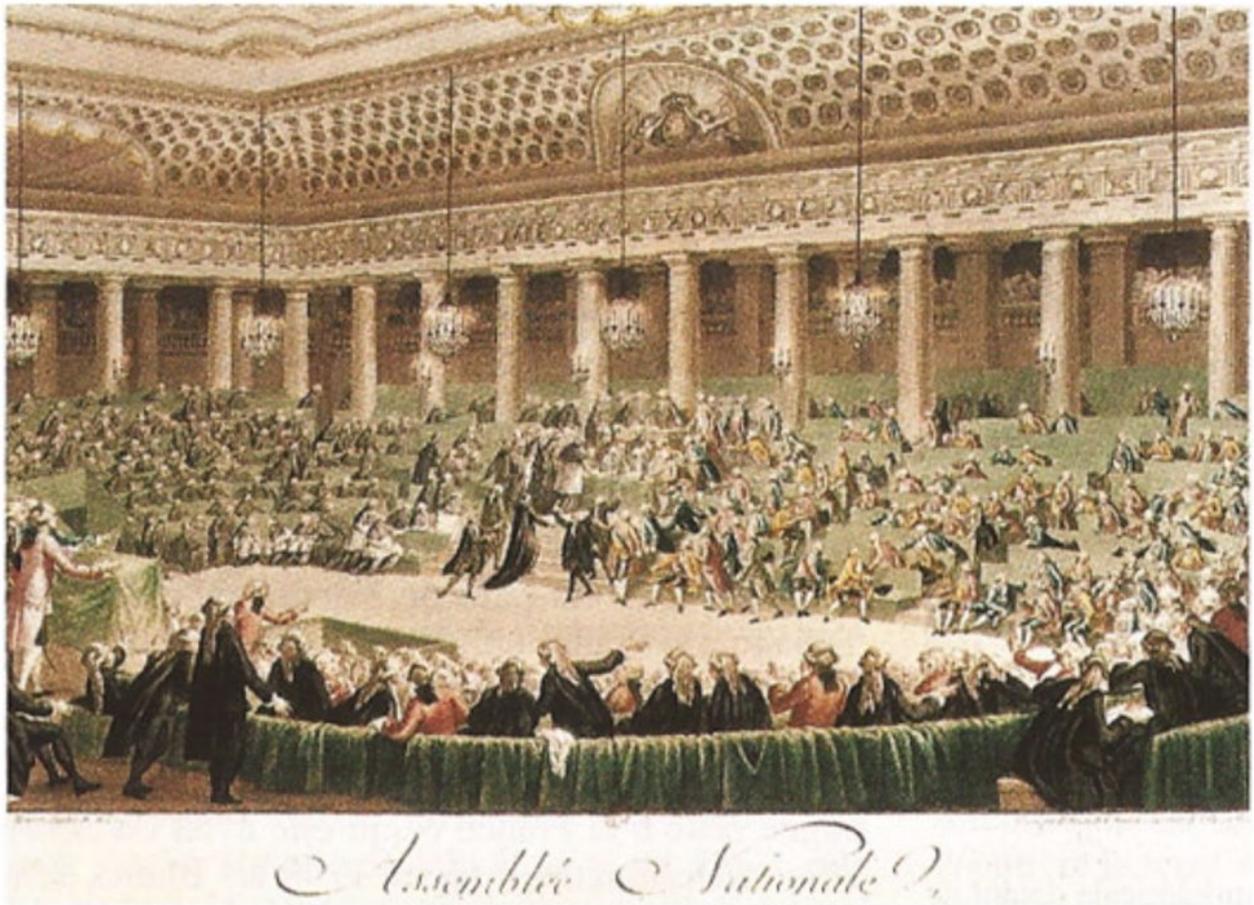


**Il y a 233 ans, nos ancêtres
abolissaient les privilèges :
il est temps de recommencer !**

écrit par Christine Tasin | 4 août 2022





Quand donc un air de liberté va-t-il flotter sur Paris et sur Bruxelles ?

Nos ancêtres avaient infiniment moins de moyens que nous, et pourtant, ils l'ont faite notre révolution, ils l'ont créée notre République.

Il nous appartient de mettre à bas la restauration des privilèges qui s'est faite peu à peu à l'insu des peuples, ainsi que la captation du pouvoir du peuple, avec la collaboration active des medias et de la « gauche » celle qui, pourtant, historiquement, est la plus active dans les révolutions.

Je rappelais ce matin dans un autre article 2 exemples (parmi des milliers) de privilèges exorbitants que les

nouveaux Staline se sont arrogés :

Nous avions, notamment la France, une autonomie ou plutôt une indépendance énergétique qui faisait baver d'envie les Allemands... voilà que nous ouvrons à nouveau les mines à charbon à cause des délires anti-nucléaire des écolos-dingos.

Il est vrai que quand, pour donner des gages aux dégénérés, on préfère fermer Fessenheim plutôt que d'entretenir nos centrales, on doit, un jour ou l'autre, en payer le prix.

Sauf que ni Der Leyen ni Macron ni Pompili et ses remplaçants ne se gèleront les fesses cet hiver, dans les palais dignes des potentats africains qu'ils se sont fait construire ou aménager...

Un palace de 20 millions d'euros à New York aux frais des couillons d'Européens. ET je vous dis pas le coût du chauffage là-dedans ! Mais c'est pas grave, c'est le contribuable qui paye !

<https://resistancerepublicaine.com/2022/06/21/lue-offre-a-ses-responsables-un-palace-pour-leurs-voyages-a-new-york-20-millions-deuros/>

Quant à la scandaleuse, inepte et monstrueuse rénovation de l'Élysée et celle de Brégançon... No comment !

<https://resistancerepublicaine.com/2020/08/06/les-macron-nous-ont-vole-bregancon-et-nous-ont-fait-payer-50-000-euros-pour-renover-la-cuisine/>

Source :

<https://resistancerepublicaine.com/2022/08/04/leuro-devissait-deja-face-au-rouble-il-y-a-un-an-une-des-raisons-de-la-guerre-de-lue-a-poutine/>

La révolution ?

Ils l'ont faite. Nous le pouvons aussi... Reste à savoir quel sera le petit évènement, le grain de sable, qui déclenchera le grand Renversement.

Mais espérons. Cela arrivera, tôt ou tard. C'est inévitable. Et les restrictions prétendument écologiques qui commencent devraient accélérer les choses.

4 août 1789

Abolition des privilèges et des droits féodaux

Dans la nuit du 4 août 1789, les députés de l'Assemblée nationale constituante, dans un bel élan d'unanimité, proclament l'abolition des droits féodaux et de divers privilèges. Ce moment de grande ferveur nationale s'inscrit parmi les grands événements mythiques de la Révolution française.

La Grande Peur

L'abolition des privilèges est la conséquence inopinée de la [prise de la Bastille](#). Dans les semaines qui suivent celle-ci, les paysans s'émeuvent. Ils craignent une réaction nobiliaire comme il s'en est déjà produit dans les décennies antérieures, avec la réactivation de vieux droits féodaux tombés en désuétude.

Une Grande Peur se répand dans les campagnes. En de nombreux endroits, les paysans s'arment sur la foi de rumeurs qui font état d'attaques de brigands ou de gens d'armes à la solde des « aristocrates ». Le tocsin sonne aux églises des villages, propageant la panique.

Les députés qui siègent à Versailles s'en inquiètent. Le 3 août, une centaine d'entre eux, ardents partisans de la Révolution, prennent la résolution de détruire tous les privilèges des classes, des provinces, des villes et des corporations.

Euphorie patriotique

Le lendemain soir, à huit heures, l'Assemblée, passablement troublée, se réunit et disserte sur les moyens de rétablir l'ordre. C'est alors que le duc d'Aiguillon (29 ans) propose d'offrir aux paysans de racheter les droits seigneuriaux à des conditions modérées. Ce libéral est aussi la deuxième fortune de France après le roi.

Le vicomte de Noailles, un cadet de famille sans fortune, surenchérit et propose d'en finir avec les droits seigneuriaux, « restes odieux de la féodalité » selon ses termes. Il suggère rien moins que d'« abolir sans rachat » les corvées seigneuriales et autres servitudes personnelles.

L'évêque de Chartres monte à la tribune et propose l'abolition des droits de chasse, ce qui ne lui coûte rien mais pèse sur les nobles. Le duc du Châtelet dit à ses voisins : « L'évêque nous ôte la chasse ; je vais lui ôter ses dîmes ». Et, montant à la tribune, il suggère que les dîmes en nature (impôts payés à l'Église par les paysans) soient converties en redevances pécuniaires rachetables à volonté.

Là-dessus, voilà que sont attaqués les privilèges des provinces. Pour finir, un membre du Parlement de Paris proclame le renoncement à l'hérédité des offices (charges de magistrature). Au milieu des applaudissements et des cris de joie, sont ainsi abattus les justices seigneuriales, les banalités, les jurandes et les maîtrises, la vénalité des charges, les privilèges des provinces et des villes.

Une application mesurée

Passé le moment d'euphorie, les députés prennent le temps de réfléchir. Ils décident que seuls les droits féodaux pesant sur les personnes seront abolis sans indemnité d'aucune sorte.

L'avocat Adrien Duport, ardent député, rédige le texte final. Il est voté et publié le 11 août au soir. Avec lui disparaissent à jamais certains archaïsmes comme la corvée obligatoire, de même que des injustices criantes comme la dîme ecclésiastique, uniquement payée par les pauvres.

Sitôt connue, cette restriction suscite quelques désillusions dans les campagnes mais elle est abrogée quelques mois plus tard. L'ensemble des droits féodaux sera irrévocablement aboli sans contrepartie ni exception par le décret du 25 août 1792, quelques jours après la [chute de la monarchie](#).

[Voir la version intégrale](#)

Publié ou mis à jour le : 2019-08-04 15:56:40

https://www.herodote.net/4_aout_1789-evenement-17890804.php